

**UNIVERSITE DE PARIS I - PANTHEON - SORBONNE
INSTITUT D'ETUDE DU DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET SOCIAL**

Développement soutenable et réduction du temps de travail Analyse critique appliquée au cas de la France

tome 1

Thèse de Doctorat en Sciences Economiques

présentée et soutenue publiquement par

Jean-Marie HARRIBEY

30 septembre 1996

Jury:

M. Serge LATOUCHE, Professeur à l'Université Paris-Sud, Directeur de la recherche

Mme Catherine AUBERTIN, Directrice de recherche à l'ORSTOM

M. Simon CHARBONNEAU, Maître de Conférences à l'Université Bordeaux I

M. Bernard MARIS, Professeur à l'Université Toulouse I

M. René PASSET, Professeur émérite à l'Université Paris I-Panthéon-Sorbonne

M. Frédéric POULON, Professeur à l'Université Montesquieu-Bordeaux IV

*A ma grand-mère paternelle,
et à mon grand-père maternel.*

Remerciements

Ce travail n'aurait pu être réalisé sans l'aide intellectuelle de Monsieur Serge Latouche, Professeur à l'Université de Paris-Sud, dont les analyses pénétrantes ont stimulé constamment cette recherche. Qu'il reçoive ici l'expression de ma gratitude pour avoir accepté de la diriger en me témoignant d'un bout à l'autre une confiance dont je voudrais être digne. Qu'il sache que l'un des plus précieux de ses enseignements restera pour moi la conviction qu'aucune certitude, fût-elle la mieux établie, ne saurait remplacer la réflexion toujours renouvelée.

Je tiens à remercier également tous ceux, amis et collègues, avec qui j'entretiens une discussion ininterrompue depuis longtemps et qui, par leurs remarques, leurs critiques, leurs propres recherches, ou leurs actions, ont contribué à orienter mon travail. Ceux qui ont en outre accepté spontanément d'en relire les ébauches successives reconnaîtront le signe que je leur adresse.

Ma profonde reconnaissance va enfin à mes parents et à toute ma famille dont le soutien fut permanent. Ce travail est aussi un fil tenu d'hier à aujourd'hui pour demain.

Sommaire

Titres	Pages
Introduction.	9
I- Quel développement?	13
A- La nature des enjeux du débat.	13
B- L'imbrication des enjeux du débat.	15
II- Quelle recherche théorique?	17
A- Formulations de départ.	17
B- Esquisse d'une problématique.	18
1° partie: La remise en cause du développement.	27
<u>Ch. 1: La méthodologie de la critique du développement.</u>	30
I- Le cadre épistémologique.	32
A- Théorie et réalité en économie.	32
B- Les critères de scientificité.	49
C- Les statuts différents du modèle, de la loi et de la tendance.	54
II- Les champs de la critique.	59
A- Le temps.	60
B- La technique ou la petite histoire du moulin.	65
C- La rationalité.	70
D- La valeur.	84
<u>Ch. 2: Crise et critique du développement.</u>	138
I- La crise du développement.	140
A- La crise du développement atteint l'homme.	140
B- La crise est écologique.	168
II- La critique du développement.	212
A- Critique de la problématique du développement.	212
B- Critique socio-culturelle du développement.	224
<u>Ch. 3: L'émergence du concept de développement soutenable.</u>	235
I- L'approche du développement durable par les théoriciens du développement.	236
A- Le développement humain.	237
B- Besoins essentiels et développement endogène.	238
C- L'écodéveloppement.	239
II- L'approche institutionnelle du développement durable.	242
A- L'approche du développement durable par les grandes instances internationales.	

B- L'approche du développement durable par les grandes entreprises multinationales.	259
III- L'approche du développement durable par les Organisations Non Gouvernementales.	264
A- La Conférence des O.N.G. à Paris en décembre 1991.	264
B- Le Forum Global des O.N.G. à Rio de Janeiro en juin 1992.	267
C- Signification sociale de l'irruption de la société civile dans les débats sur l'avenir de l'humanité.	269
<u>Conclusion de la première partie.</u>	270
2° partie: L'alternative au sein du développement soutenable.	272
<u>Ch. 4: La tentative d'intégration des contraintes environnementales dans l'économie.</u>	274
I- La démarche théorique de l'économie de l'environnement.	275
A- L'intégration de l'environnement dans le modèle d'équilibre général.	279
B- Les limites de l'intégration de l'environnement dans le modèle d'équilibre général.	303
II- La subordination de l'homme et de l'environnement au productivisme.	333
A- La réponse institutionnelle.	333
B- Les prévisions de croissance ont un caractère normatif.	341
<u>Ch. 5: La reproduction des systèmes vivants.</u>	349
I- L'économie dans l'environnement: une autre démarche théorique.	350
A- La méthode de recherche.	351
B- L'insertion dans la biosphère et dans son évolution.	354
II- Vers une comptabilité patrimoniale?	361
A- Les bilans-matières.	361
B- L'analyse entrées-sorties élargie.	364
C- Les comptes de patrimoine naturel.	368
D- Les méthodes de construction de nouveaux agrégats de comptabilité nationale.	373
<u>Ch. 6: L'ambiguïté du concept de développement soutenable.</u>	379
I- Un concept multiforme.	380
A- Inventaire des controverses sur le développement durable.	381
B- Développement durable et valeur.	387
II- Développement durable et croissance économique.	390
A- La croissance économique illimitée est-elle possible?	391
B- La croissance économique est-elle souhaitable?	398
C- La croissance économique est-elle indispensable?	400
<u>Conclusion de la deuxième partie.</u>	411

3° partie: La réduction du temps de travail dans la problématique de la reproduction des êtres et des systèmes vivants.	414
<u>Ch. 7: Le problème éthique et le principe de responsabilité.</u>	418
I- Les fondements d'une nouvelle éthique collective.	420
A- L'éthique fondée sur la responsabilité.	420
B- "Quête du sens": les rapports de l'homme avec son travail et avec la nature.	435
II- Les obstacles à dépasser pour fonder une éthique.	465
A- La résurgence du scientisme.	465
B- La fétichisation des rapports avec la nature et des rapports sociaux.	467
<u>Ch. 8: Le problème social et le principe de solidarité.</u>	485
I- Les fondements théoriques du principe de solidarité.	488
A- Activité, travail, emploi et principe de solidarité.	489
B- Le renouveau de la notion de justice sociale pour fonder la solidarité intragénérationnelle.	503
C- Qu'est-ce qu'une société solidaire?	525
II- La mise en oeuvre du principe de solidarité.	559
A- La question de l'emploi dominée par le paradigme de la croissance.	561
B- La réduction du temps de travail dans l'optique du principe de solidarité.	578
<u>Ch. 9: Le problème économique et le principe d'économie.</u>	638
I- Le dévoiement du principe d'économie.	640
A- Le revenu national soutenable.	640
B- L'indicateur de développement humain.	653
II- Vers un respect du principe d'économie?	673
A- Le passage de l'économiquement rationnel à l'économiquement raisonnable.	673
B- Economiquement raisonnable et relations internationales.	686
<u>Conclusion de la troisième partie.</u>	700
Conclusion.	703
I- Conclusions provisoires.	706
A- Conclusions théoriques.	706
B- Conclusions politiques.	714
II- Perspectives de recherches ultérieures et convergences possibles.	719
A- Recherches complémentaires ultérieures.	720
B- Convergences possibles.	724
Annexes.	732
Bibliographie.	783

I- Ouvrages et articles de revues.	784
II- Articles de presse.	822
Table des matières.	829

“Etant donné l'intensité et la productivité du travail, le temps que la société doit consacrer à la production matérielle est d'autant plus court, et le temps disponible pour le libre épanouissement des individus d'autant plus grand que le travail est distribué plus également entre tous les membres de la société, et qu'une couche sociale a moins le pouvoir de se décharger sur une autre de cette nécessité imposée par la nature.”

Karl Marx¹

“Comment peut-on acheter le ciel, ou la chaleur de la terre? Cette pensée nous paraît étrange. Et puisque nous ne possédons pas la fraîcheur de l'air et le miroitement de l'eau, comment peux-tu nous les acheter? (...) La terre n'appartient pas à l'homme: c'est l'homme qui appartient à la terre. Ce n'est pas l'homme qui a tissé la trame de la vie: il n'en est qu'un fil, et tout ce qu'il fait à la trame, il le fait à lui-même. Croyez-vous que vous pouvez tout faire à la terre, uniquement parce qu'un homme a signé un bout de papier et vous l'a donné? Et comment ferez-vous pour racheter tous les bisons quand le dernier d'entre eux aura été tué? (...) Ce dessein est un mystère pour nous, car nous ne pouvons imaginer comment cela sera lorsque les derniers chevaux sauvages auront été domptés, et que la vue des vieilles collines sera profanée par les fils qui parlent. Où sera alors le fourré? Disparu. Où sera l'aigle? Disparu. Il faudra dire adieu au poney rapide et à la chasse. La fin de la vie et le début de la survivance.”

Chef Seattle des Duwamish²

¹. MARX K., *Le Capital, Livre I*, dans *Oeuvres*, Paris, Gallimard, La Pléiade, 1965, tome 1, p. 1023.

². SEATTLE, Chef des Duwamish, *Déclaration* à l'intention de Franklin Pierce, Président des Etats-Unis d'Amérique, qui lui proposa d'acheter les terres sur lesquelles avait toujours vécu sa tribu en échange d'une réserve, Déclaration faite à Port Elliot, aujourd'hui Seattle, 1855, extraits dans *Pour la Terre*, Adaptation et images de Béatrice Tanaka, Neuilly, Vif Argent, Collection Paroles Essentielles, 1986.

INTRODUCTION

La rupture de la croissance intervenue au début de la décennie 1970 aura eu le mérite de disqualifier les analyses d'une croissance économique prétendument infinie et de faire une place à des interrogations sur les finalités et les contraintes du développement, considéré jusqu'alors comme le seul vecteur du progrès humain.

Cette rupture qui a ouvert une phase de croissance très ralentie, comparativement à la phase précédente de l'après-guerre, ne peut être analysée comme une simple crise économique traditionnelle. Bien sûr, la crise est pour une part une crise de suraccumulation et de rentabilité du capital dans la mesure où les formes de régulation et de gestion de la force de travail sont devenues progressivement moins efficaces. Mais elle est aussi le produit d'un modèle de développement qui conduit dans une voie sans issue. "Ce que le développement met désormais en cause, selon René Passet, ce ne sont plus des phénomènes ponctuels, mais les mécanismes régulateurs conditionnant la survie même de la planète."¹ Il ne s'agit plus d'une crise *économique* mais d'une crise *sociale* dans le sens de *sociétale* parce que les rapports de production trouvent leurs limites dans des rapports de répartition devenus insoutenables: insoutenable répartition des richesses produites, insoutenable répartition du temps au travers de l'affectation des gains de productivité, insoutenable répartition des ressources naturelles entre les générations.

Le modèle de développement, tout particulièrement depuis la fin de la seconde guerre mondiale, était fondé sur l'affectation de la quasi totalité des gains de productivité à des fins d'augmentation de la production et sur la croissance de la consommation essentiellement marchande de biens et de services, en vertu d'une équation simple *plus = mieux*.

Ce développement est entré dans une impasse caractérisée par l'exclusion humaine et sociale et par la dégradation écologique dont voici les principales manifestations:

- L'impossibilité d'endiguer la montée du chômage et la précarisation d'un nombre croissant d'individus au sein même des pays développés puisque la France compte, au milieu de la décennie 1990, plus de 3 millions de demandeurs d'emploi recensés, l'Union Européenne une vingtaine de millions et les pays de l'OCDE entre 35 et 40 millions.

¹. PASSET R., *Environnement et biosphère*, dans GREFFE X., MAIRESSE J., REIFFERS J.L., *Encyclopédie Economique*, Paris, Economica, 1990, tome 2, p. 1817.

- La concentration des richesses et des revenus dans le monde. “77% de la population mondiale gagnent 15% du revenu mondial”. “Plus d'un milliard d'êtres humains vivent dans un total dénuement”¹. En 1992, la Banque Mondiale et l'ONU estimaient à 1,133 milliard le nombre de personnes vivant en dessous du seuil de pauvreté (420 \$ de revenu annuel par habitant mesuré en parité de pouvoir d'achat) dans les pays à revenu faible ou intermédiaire, ce qui représentait environ 30% de leur population². Le nombre des sans emploi s'élevait à 850 millions. De plus, l'écart entre les 20% les plus pauvres et les 20% les plus riches s'accroît avec les disparités de développement: 1 à 6 en Allemagne, 1 à 9 aux Etats-Unis, 1 à 26 au Brésil. Dans le seul domaine de l'alimentation, la FAO indique que, malgré une élévation des disponibilités alimentaires mondiales et de la quantité moyenne de calories par tête, 800 millions de personnes ne disposent pas d'une nourriture suffisante³; plus grave, la FAO prévoit pour le proche avenir une aggravation du risque de pénurie alimentaire parce que la production céréalière voit sa progression bloquée. Enfin, sur le long terme, l'histoire du développement économique est celle de l'accroissement des inégalités: “en 1870, le revenu moyen par tête dans le monde est 11 fois plus élevé que celui des plus pauvres; en 1960, 38 fois; en 1994, 58 fois.”⁴

- La déculturation de masse: parallèlement à l'instauration de la rareté matérielle qui fait miroiter l'abondance à des milliards d'êtres humains, sont peu à peu détruites les racines culturelles dans lesquelles ils puisaient le sens de leur existence et trouvaient leur dignité. Privés de leurs moyens matériels de subsistance laminés par le développement et de leurs valeurs refoulées par celles de l'Occident, les pauvres sont matériellement pauvres et se voient comme tels.

- L'accentuation des menaces pesant sur l'environnement, évaluée encore avec plus ou moins de certitude, provenant de la pollution (eau, air), de l'effet de serre, de prélèvements abusifs sur les ressources naturelles, des atteintes à la biodiversité animale et végétale. Ces dangers trouvent historiquement leur première origine, quantitativement et qualitativement, dans l'industrialisation depuis deux siècles des pays aujourd'hui développés, et ils ne pourraient que s'aggraver si ces pays devaient poursuivre leur croissance selon le même modèle et si les pays du tiers-monde devaient les imiter, d'autant plus que ces derniers connaissent souvent une croissance démographique encore forte.

¹. PNUD, *Rapport mondial sur le développement humain 1991*, Paris, Economica, 1991, p. 4 et p. 2.

². Banque Mondiale, *Rapport sur le développement dans le monde, Le développement et l'environnement*, Washington, 1992.

³. FAO, *Agriculture: horizon 2010*, Rome, 1993, cité par J.P. Tuquoi, *Huit cents millions de personnes sont sous-alimentées dans le monde*, *Le Monde*, 9 novembre 1993.

⁴. DE BERNIS G., *Une fresque historique de Frédéric F. Clairmont, Montée et déclin du libéralisme*, *Le Monde Diplomatique*, avril 1996, à propos du livre de CLAIRMONT F.F., *The rise and fall of economic liberalism, The making of the economic Gulag*, Southbound Press, Third World Network, Penang (Malaisie), 1996.

L'inventaire des impasses desquelles le monde éprouve des difficultés à sortir nous amène à interpellier les définitions traditionnelles du développement et nous aide à définir le concept de crise du développement. François Perroux écrivait: "Le développement est la combinaison des changements mentaux et sociaux d'une population qui la rendent apte à faire croître, cumulativement et durablement, son produit réel global."¹ Le développement ne pouvait être que celui "de tout l'homme et de tous les hommes"². Paul Bairoch replaçait le développement dans l'histoire: "La notion de développement peut être définie comme suit: l'ensemble des changements économiques, sociaux, techniques, et institutionnels liés à l'augmentation du niveau de vie résultant des mutations techniques et organisationnelles issues de la révolution industrielle du XVIII^e siècle."³ Philippe Hugon synthétisait: "Le développement économique peut se définir comme un processus de changements structurels accompagnant l'accroissement de la productivité du travail sur une longue période. Il est un processus cumulatif caractérisé par la transformation des relations sociales et des modes d'organisation, liés à l'affectation du surplus à des fins d'accumulation productive et conduisant à un accroissement de la productivité et à sa diffusion dans un espace donné."⁴ Or, les critères définissant le développement, que les théoriciens considéraient comme indissociables, apparaissent aujourd'hui éclatés. Le développement économique a vu la productivité du travail s'accroître selon un processus cumulatif mais il n'a jamais été celui de tout l'homme pour tous les hommes. Nous définirons alors la *crise du développement* comme *la rupture entre un processus d'accumulation et l'ensemble des procédures de régulation des relations sociales et des rapports entre l'homme et la nature instrumentalisée*. La crise du développement englobe et dépasse une crise du capitalisme. Cette dernière est une interruption de la valorisation du capital liée à la difficulté de produire et réaliser de la plus-value mais sans que soit remise en cause l'adhésion aux valeurs du progrès matériel. La crise du développement se produit parce que les conditions *matérielles, sociales et culturelles* du développement ne sont plus garanties et parce que la tentative de les réunir de nouveau à tout prix pour poursuivre le même développement serait peut-être encore plus dangereuse que leur absence.

L'ampleur et la persistance de cette crise témoignent de la difficulté à trouver de nouvelles formes de régulation, rappelant ainsi qu'un développement sans finalité

¹. PERROUX F., *L'économie du XX^e siècle*, Paris, PUF, 1961, 3^e éd. 1969, *Oeuvres complètes*, tome V, Grenoble, PUG, 1991, p. 191.

². PERROUX F., *Pour une philosophie du nouveau développement*, Paris, Aubier-Presses de l'Unesco, 1981, p. 32.

³. BAIROCH P., *Développement*, dans GREFFE X., MAIRESSE J., REIFFERS J.L., *Encyclopédie Economique*, Paris, Economica, 1990, tome 1, p. 134.

⁴. HUGON P., *L'économie du développement, le temps et l'histoire*, *Revue économique*, vol. 42, n^o 2, mars 1991, p. 356.

humaine serait vide de sens (I). Face à cette crise, le renouveau de la réflexion théorique est indispensable (II).

I- Quel développement?

Le concept de *développement durable* ou *soutenable*, d'abord appelé *écodéveloppement*, se présente comme une tentative de réponse à cette crise à la fois socio-économique et écologique, depuis que le Rapport Brundtland en a proposé en 1987 la définition qui est devenue depuis quasi officielle: "Le développement soutenable est un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs."¹

Ainsi, le développement durable obéit, selon ses concepteurs, à quelques principes généraux: il s'inscrit dans le temps, il suppose la poursuite d'une croissance économique, considérée comme condition nécessaire quoiqu'insuffisante, qui permette un meilleur partage des richesses. La soutenabilité est en outre conditionnée par une maîtrise de la démographie et par le respect des écosystèmes appréciés uniquement en tant que potentiel productif. Or, chacun de ces principes, loin de susciter l'unanimité, soulève des interrogations majeures.

De la Conférence de Stockholm en 1972 à celle de Rio de Janeiro en 1992, et à celles de Copenhague et Berlin en 1995 organisées par l'ONU, la discussion sur les questions d'écodéveloppement et de développement durable est devenue incontournable; bien plus, elle focalise le débat de société sur l'avenir de l'humanité. Il convient donc de présenter la nature des enjeux de ce débat (A) et d'essayer d'en démêler les imbrications (B).

A- La nature des enjeux du débat.

Malgré son importance, ce débat comporte des enjeux qui n'apparaissent pas de manière claire: indépendamment du brouillage idéologique accompagnant habituellement toute question sociale de portée fondamentale, les mots, mêmes les plus simples, véhiculent les ambiguïtés. Ainsi, la première limite du concept de développement durable tient au fait qu'on ne sait pas à quoi se rapporte l'adjectif *durable*. Est-ce au modèle de développement dominant depuis deux siècles? Dans ce cas, il est déjà durable puisqu'il a

¹. Commission mondiale sur l'environnement et le développement (C.M.E.D), Rapport BRUNDTLAND, *Notre avenir à tous*, Montréal, Fleuve, 1987, p. 51; voir aussi p. 10.

duré tout ce temps, et la profondeur de sa crise conduit à n'en plus souhaiter sa perpétuation. Est-ce au modèle de développement, hypothétique encore aujourd'hui, qui prendrait en compte à l'avenir la promotion de tous les êtres humains et le respect de l'environnement? Dans ce cas, le développement humain durable, dont la responsabilité de la mise en oeuvre incombe en premier lieu aux pays industrialisés, devrait se fonder sur le renoncement à la croissance économique illimitée au sein de ces pays pour affecter les gains de productivité, lorsqu'ils sont eux-mêmes obtenus sans porter atteinte à l'environnement naturel, en priorité à l'amélioration de la qualité de la vie dont la diminution du temps de travail pourrait constituer un aspect fondamental.

Les enjeux de ce débat sont théoriques et politiques. Ils sont théoriques parce qu'ils donnent lieu dès l'abord à deux approches largement étrangères l'une à l'autre. La première est celle de l'économie *de* l'environnement qui est aujourd'hui une branche de l'économie en pleine extension depuis que fut admise l'hypothèse d'épuisabilité des ressources naturelles. Cette discipline neuve peut être définie comme l'intégration de l'environnement dans le modèle d'équilibre général néo-classique. L'analyse s'appuie sur le modèle de base proposé en 1931 par Hotelling¹ dont le but est de fonder une politique optimale d'utilisation d'une ressource dont le stock est supposé connu et fini. Il en découle une méthode de gestion des ressources naturelles consistant à internaliser les effets externes, soit par une tarification incitant à prendre des mesures de protection, soit par la mise sur le marché de droits à polluer. Cette approche n'est pas sans poser de graves problèmes logiques et méthodologiques. L'existence d'externalités empêche la réalisation d'un optimum de Pareto sur lequel repose la méthode puisque les pénalités monétaires n'interviennent qu'après que le seuil d'auto-épuration a été franchi. La non production des éléments naturels empêche la fixation d'un prix autre que fictif. La création d'un marché de droits à polluer suppose l'existence et l'intervention du contraire du marché, l'Etat. Plus gravement, l'économie de l'environnement s'inspire de la physique newtonienne qui conçoit l'univers régi par des mécanismes répétitifs et qui évacue toute idée de production et de reproduction d'un système: ainsi, la biosphère est-elle soumise à l'homme comme l'homme est soumis à l'économie.

La seconde démarche est celle de l'économie *dans* l'environnement qui replace l'économie dans la biosphère. Sa méthode est née de l'approche systémique et des principes de la thermodynamique: celui de conservation de l'énergie et celui d'entropie, ce dernier ne conduisant pas nécessairement à la destruction mais à des phénomènes de destruction-crédation-complexification. Dans ce cadre, la préservation des ressources se fonde sur des critères physiques et non pas monétaires car les mécanismes biologiques ne relèvent pas du marché.

¹. HOTELLING H., *The Economics of Exhaustible Resources*, Journal of Political Economy, 1931, vol. 39, n° 2, p. 137-175.

Les enjeux de ce débat sont également politiques car le concept de développement durable et la stratégie du même nom peuvent aboutir à des choix radicalement opposés. D'un côté, la logique de l'économie de l'environnement conduit à promouvoir sans cesse la création d'activités économiques nouvelles de réparation des dégâts causés à l'homme et à l'environnement, notamment sous le prétexte fallacieux que "l'écologie crée des emplois". Ainsi, le développement durable devient le support d'une nouvelle impulsion donnée à la logique du profit et du productivisme en restant soumis au libéralisme et aux règles internationales du libre-échange.

D'un autre côté, la logique de l'homme ou, selon l'heureuse formule de Passet¹, la logique du *vivant* conduit à subordonner les prétendus impératifs économiques à la vie de l'espèce humaine et des autres espèces et à s'efforcer de favoriser toute entreprise de désaliénation de l'être humain.

B- L'imbrication des enjeux du débat.

Théorie et politique sont à ce point liés que le chercheur et le citoyen du monde sont en droit de se demander comme Jean Chesneaux: "La notion de développement durable ne vise-t-elle, en dernière analyse, qu'à sauvegarder un "développement" seulement aménagé par la prise en considération de nouveaux paramètres écologiques? Ou, au contraire, la priorité désormais accordée à nos responsabilités tant envers l'environnement qu'envers les générations futures conduit-elle à remettre en cause le principe même de ce développement si souvent présenté comme une fin en soi?"²

En allant plus loin, doit-on considérer comme Serge Latouche que le développement durable est le "dernier avatar du développement" ou bien encore un "concept alibi"³? Cela est sans aucun doute vrai si l'on assimile le développement durable à la vision

¹. PASSET R., *L'économie et le vivant*, Paris, Payot, 1979, 2^e éd. Paris, Economica, 1996.

L'économie: des choses mortes au vivant, dans *Encyclopædia Universalis*, Symposium, *Les enjeux*, 1985, p. 831-841.

Environnement et biosphère, op. cit.

Les approches économiques de l'environnement, Cahiers Français, *Environnement et gestion de la planète*, n° 250, mars-avril 1991, p. 45-55.

Régulation marchande et développement durable au temps des pollutions globales, dans LABOURDETTE A. (sous la dir. de), *Mélanges en l'honneur de Jean-Guy MERIGOT*, Paris, Economica, 1992, p.867-876.

Le copilotage du développement économique et de la biosphère, Revue Tiers-Monde, tome XXXIII, n° 130, avril-juin 1992, p. 393-416.

². CHESNEAUX J., *Quel développement?*, Le Monde diplomatique, novembre 1993.

³. LATOUCHE S., Conférence à l'I.E.P. de Bordeaux, 29 janvier 1993, reprise dans: *Développement durable: un concept alibi*, *Main invisible et mainmise sur la nature*, Revue Tiers-Monde, tome XXXV, n° 137, janvier-mars 1994, p. 77-94.

Dans une perspective critique très voisine de celle de Latouche il faut aussi citer Wolfgang Sachs: SACHS W., *Environnement*, dans SACHS W. (ed.), *The development dictionary, A guide to knowledge as power*, London & New Jersey, Zed Books Ltd, 1992, Johannesburg, Witwatersrand University Press, 1993, 4^e impression 1995,

réductrice de l'économie de l'environnement vers laquelle cherchent à l'entraîner les principaux protagonistes de ce débat, au premier rang desquels figurent les responsables des grandes entreprises¹ ainsi que les grandes instances internationales soutenues par la plupart des économistes. Cette crainte est renforcée par la multiplication de concepts qui se sont succédé, ayant failli les uns après les autres, le concept de développement durable n'échappant pas à la règle puisque l'ONU a tenu une Conférence internationale en 1995 à Copenhague, cette fois sur le *développement social* alors que les décisions de la précédente à Rio de Janeiro en 1992 sur le *développement soutenable* n'avaient pas encore vu un commencement de mise en application. Mais la discussion théorique et les choix politiques ne sont peut-être pas réglés. En ce cas, il n'y aurait, à notre sens, pas lieu d'abandonner déjà aux tenants de cette vision le terme de développement durable ni celui de développement, sauf à considérer que toute forme de développement est à proscrire parce que le développement ne pourrait être autre que ce qu'il a été, le *développement réellement existant*, disqualifiant pour toujours tout développement. Au cours de notre recherche, nous n'avons pas adopté ce dernier point de vue parce qu'il nous paraît comporter deux risques. D'abord, celui de considérer comme inéluctable le destin de l'humanité: à cet égard, le "sens de l'histoire" et "la fin de l'histoire" se rejoignent. Ensuite, celui de dire, en tant que chercheur et citoyen de pays développé ayant goûté aux délices de l'amélioration du niveau de vie matériel, à l'adresse des immenses populations du tiers-monde vivant encore dans le dénuement le plus extrême: "surtout, n'attendez rien de l'augmentation de la production et de la consommation". Nous avons donc fait le choix d'explorer les formes que pourrait prendre un développement qualitatif.

Il apparaît que le développement durable n'a de sens qu'accompagné de la remise en cause du développement existant lui-même, c'est-à-dire de la remise en cause des conditions qui l'ont fait devenir nécessaire. Dans le cas contraire, il serait alors le moyen de survie de ce développement existant qui s'est révélé dévastateur. Si le concept de développement durable et l'aspiration à celui-ci n'étaient que la simple réincarnation du développement en vigueur jusqu'ici, toutes les recherches seraient vaines et les discours univoques. Si tout n'est pas déterminé d'avance, le développement durable n'est pas un jouet mais un enjeu.

p. 26-37.

¹. SCHMIDHEINY S. et B.C.S.D., *Changer de cap, Réconcilier le développement de l'entreprise et la protection de l'environnement*, Paris, Dunod, 1992.

II- Quelle recherche théorique?

Depuis le moment où nous avons commencé notre recherche sur le concept de développement durable¹, l'aggravation des crises de toutes sortes a fait évoluer rapidement les rapports de forces, leur conceptualisation dans la société, et justifie que certaines premières formulations soient davantage explicitées (A) et replacées dans une problématique d'ensemble (B).

A- Formulations de départ.

Le monde apparaissant de plus en plus nettement comme fini, la volonté de poursuivre le développement exacerbe les contradictions entre les forces sociales et nationales pour lesquelles il représente toujours un enjeu matériel, politique et symbolique. Peut-on entrevoir le dépassement de ces contradictions?

- L'affrontement entre puissances capitalistes pour le partage des marchés est apparu sans voile au sein des négociations du GATT et contribue à écarter toutes les préoccupations humaines et environnementales dont la Conférence de Rio avait affirmé l'importance. La cristallisation des désaccords autour de l'agriculture illustre parfaitement le choix de s'engager dans une guerre commerciale (en faisant le pari qu'on la gagnera et que le voisin la perdra) sans jamais remettre en cause le productivisme de l'agriculture intensive.

- L'accumulation du capital étant incapable d'intégrer le progrès technique autrement que par la mise à l'écart d'une fraction de plus en plus grande des populations actives, l'impasse des théories et des politiques traditionnelles pour expliquer et endiguer la montée du chômage n'est plus niée, même par les économistes les plus attachés à celles-ci. Toutefois, les contradictions théoriques et politiques ne sont pas résolues pour autant puisque, d'un côté, la croissance économique est désormais réputée ne pouvoir créer que peu d'emplois, mais, de l'autre, cette même croissance continue d'être espérée. Le paradoxe est tel qu'il ne peut pas ne pas être perçu par ses auteurs et le fait qu'il soit donc assumé par ces derniers suggère l'interprétation suivante: la croissance de l'économie est souhaitée moins parce qu'elle est susceptible de créer des emplois que parce qu'elle engendre des profits capitalistes et qu'elle permet d'éviter largement la question des profondes inégalités de la répartition des richesses produites en concentrant l'attention sur la simple répartition du supplément périodique, les célèbres et mythiques "fruits de la croissance".

¹. HARRIBEY J.M., *Le concept de développement durable*, Mémoire de DEA de Sciences économiques, Université de Bordeaux I, 1992-1993.

- La nécessité de poser le problème de l'emploi dans les pays développés en dehors du paradigme de la croissance, c'est-à-dire en termes d'utilisation des gains de productivité non plus à des fins d'augmentation de la production, mais à celles de diminution du temps de travail, constitue la voie de recherche privilégiée d'une stratégie de développement humain durable au sein de ces pays. La question, encore taboue il y a quelques années à peine, obtient aujourd'hui droit de cité. Elle est même évoquée par un prix "Nobel" d'économie, James Meade qui écrit: "Il y a déjà dans notre société une grande surabondance, une forte pollution, et une utilisation excessive des ressources naturelles. Ces tensions vont augmenter de plus d'un tiers dans les dix ans à venir. (...) Il faut s'intéresser davantage à la répartition des revenus et moins au volume et au taux de croissance de la production. L'une des solutions possibles consisterait à utiliser les gains de productivité découlant de la hausse de la production par unité de main d'oeuvre pour réduire la durée du travail."¹

- L'impossibilité de séparer la question du partage du travail de celle du partage des revenus montre qu'il s'agit là d'une question sociale et non pas économique. Il y a moins de problèmes techniques à résoudre que de rapports sociaux à faire évoluer.

- La transformation des pratiques quotidiennes de consommation dans les pays développés que suppose un développement durable de tous les hommes implique l'acceptation des interrogations de l'"éthique du renoncement" (Jonas²) et la réhabilitation de la notion de "suffisant" (Gorz³). Ainsi, la préservation des écosystèmes, l'accès plus facile des plus pauvres aux ressources de la planète, le moindre gaspillage des plus riches, le choix d'un développement qualitatif et la libération partielle et progressive du travail aliéné sont-ils intimement liés.

B- Esquisse d'une problématique.

Depuis le début de l'histoire du développement industriel jusqu'à nos jours, parmi les quatre éléments liés par la relation $productivité = production / (emploi \times durée\ du\ travail)$, la production et la productivité ont été considérées comme des finalités immédiates au service d'une finalité ultime (la rentabilité du capital), le temps de travail comme une contrainte presque immuable sauf à très long terme, et l'emploi comme un moyen, une variable régulatrice d'ajustement.⁴ Dans une perspective d'amélioration essentiellement

¹. MEADE J.E., *Retour au plein emploi*, Paris, Economica, 1996, p. 14.

². JONAS H., *Le principe responsabilité, Une éthique pour la civilisation technologique*, 1979, éd. fr. Paris, Ed. du Cerf, 1990.

³. GORZ A., *Métamorphoses du travail, Quête du sens, Critique de la raison économique*, Paris, Galilée, 1988.

⁴. HARRIBEY J.M., *Le concept de développement durable*, op. cit., p. 246-251.

qualitative, le développement durable pourrait se définir comme une stratégie d'inversion des variables d'ajustement et de régulation sociale: la croissance faible de la production deviendrait la contrainte, non plus subie mais acceptée compte tenu de l'épuisabilité des ressources naturelles, la productivité deviendrait le moyen d'atteindre les nouveaux objectifs que sont l'emploi et le temps de travail, ce dernier pouvant être à la fois un objectif et un moyen. Cette inversion soulève immédiatement la question de la probable incompatibilité de la soutenabilité et de la logique de l'accumulation du capital, c'est-à-dire du capitalisme. "Il sera vain de prétendre y parvenir aussi longtemps que le développement social restera subordonné au critère suprême de la rentabilité et de l'accumulation. L'introduction de toutes les variables biologiques ou écologiques exclues, dans des modèles décisionnels conçus selon la norme du profit, ne changera rien à la logique ultime de ces derniers."¹

Nous pensons donc utile et nécessaire d'approfondir cette réflexion qui est au coeur de notre problématique. Nous y sommes encouragé parce que, en dépit des obstacles, elle progresse dans la société, et parce qu'elle y est aujourd'hui exprimée dans des termes identiques. Ainsi Bernard Cassen écrit: "Mais ne s'agirait-il pas, en définitive, de revoir de fond en comble un modèle de développement fondé sur l'hégémonie du marché, du profit et de la compétitivité, ainsi que le rabaissement de la dimension humaine au rang de variable secondaire parmi les facteurs de production?"². Roger Lesgards appelle à "dépasser le productivisme ambiant qui traite l'homme en termes de ressources et de variables d'ajustement"³. De leur côté, Sylvie Faucheux et René Passet écrivent: "Une croissance économique qui s'accompagne d'un phénomène d'exclusion sociale ou d'un dualisme à l'échelle mondiale, de même que d'une dégradation de la relation des hommes avec leur environnement, n'est pas un développement."⁴ Dans un appel public, trente-quatre personnalités demandent que "la logique de l'intérêt collectif et les impératifs du développement durable soient reconnus" et que "en vue d'avancer vers la réalisation de cette économie et démocratie plurielles, trois voies principales sont à explorer simultanément" dont la première est "faciliter une distribution sociale régulière du travail-emploi par la réduction de sa durée".⁵ Le Président du Worldwatch Institute de Washington, Lester R. Brown relie la crise écologique et la crise sociale: "La crise écologique, ce n'est pas seulement la dégradation de notre environnement naturel. C'est un élément décisif de déclenchement ou

¹. PASSET R., *L'économie et le vivant*, op. cit. p. 214. L'auteur cite également F. Perroux qui exprimait déjà la même idée en 1971.

². CASSEN B., *Rio ou le GATT: il faut choisir*, dans *Savoir 2, Une terre en renaissance, les semences du développement durable*, *Le Monde diplomatique*, octobre 1993, p. 107.

³. LESGARDS R., *Hold-up sur un concept, L'entreprise en mal de citoyenneté*, *Le Monde diplomatique*, juin 1996.

⁴. FAUCHEUX S., PASSET R., *Introduction à Economie appliquée*, Revue de l'ISMEA, *Quelle économie pour l'environnement?*, tome XLVIII, n° 2, 1995, p. 7.

⁵. AFRIAT C. et 33 autres, *Chômage: appel au débat*, *Le Monde Initiatives*, 28 juin 1995.

d'accélération du déclin économique et de la désintégration sociale."¹ A la suite du mouvement social de décembre 1995 en France, quatre universitaires membres du Club Merleau-Ponty demandent: "D'autres solutions au chômage, un traitement de la question du travail ou une réduction profonde des inégalités de revenus et de patrimoines ne déplaceraient-ils pas les termes du problème de la protection sociale?"². Enfin, la presse même la plus attachée à l'idéologie de la croissance s'interroge ouvertement: "L'humanité peut-elle continuer à camper sur la conviction que la croissance des productions et des échanges détermine le futur? La croyance en une marche forcément ininterrompue vers un progrès comptabilisé en points de PIB supplémentaires relève-t-elle de l'évidence ou de l'aveuglement?"³

1. Une proposition théorique à discuter.

Pour reproduire et étendre sa domination, et, de plus, la faire apparaître comme légitime, le capital a besoin d'évacuer du *champ des représentations du réel* le point de départ et le coeur du système productif: le travail humain. La logique de la théorie économique dominante s'attache donc à nier le travail comme fondement de la valeur et à nier même la nécessité et l'utilité d'une théorie de la valeur, alors que le processus de développement capitaliste consiste à généraliser l'emprise de la marchandise et de la valeur d'échange et à soumettre progressivement la totalité des forces de travail au régime du salariat.

La double contradiction de l'idéologie se situe à cet endroit: premièrement, le travail fut présenté comme le facteur principal, sinon exclusif, de socialisation dans les sociétés modernes, tout en étant nié en tant que seul facteur productif au sens propre, deuxièmement, c'est au moment même où un nombre croissant d'individus sont exclus de toute possibilité d'insertion sociale et où apparaissent les dangers de la non prise en compte du "patrimoine" naturel que resurgit le problème de la valeur, autant sous sa forme économique que sous sa forme éthique.

L'analyse critique du concept et des projets de développement durable est l'occasion d'interpeller l'économie prétendument scientifique. Celle-ci, après un siècle de néo-classicisme, a évacué toute théorie de la valeur qui pourtant est au centre de deux questions concernant le développement durable:

¹. BROWN L.R., *La guerre entre l'homme et la Terre est d'ores et déjà engagée*, Entretien avec Le Monde, 27 février 1996, propos recueillis par J.P. Besset.

². CORCUFF P., FRANÇOIS B., GARDEY D., WAHNICH S., *Trahison des clercs?*, Le Monde, 27 janvier 1996.

³. BESSET J.P., *L'avenir entre le rose et le noir*, Le Monde, 7 juin 1996.

- L'attribution d'une valeur aux biens environnementaux qu'il s'agit de protéger peut-elle se faire dans le cadre du corps théorique néo-classique?

- La mesure des gains de productivité, strictement inverse de la baisse de la valeur des marchandises, est-elle autre chose que la mesure de la réduction progressive des besoins en travail dans le processus de production?

D'une part, la théorie économique a exclu du champ du calcul économique les éléments du patrimoine naturel réputés sans valeur *puisque* ou¹ *donc* inépuisables. D'autre part, le développement économique conduit à l'exclusion progressive du travail vivant du processus de production, ce qui se traduit par une augmentation de la productivité du travail et donc par une baisse des coûts de production et de la valeur des marchandises.

Cette double exclusion conduit d'un côté au gaspillage et à la détérioration des ressources naturelles et de l'environnement, et d'un autre côté à un gâchis humain et social dans la mesure où des populations entières et de plus en plus nombreuses sont rejetées à l'écart du monde de l'économie, tant dans les pays pauvres que dans les pays riches. Il y avait les "superflus et les surnuméraires"², les "damnés de la terre"³, il y a désormais les bannis de la société ou encore les "inutiles au monde"⁴.

Sur le plan théorique, une stratégie de développement humain véritable et durable se fonde donc sur une remise en cause de la rationalité économique traditionnelle. Sur le plan pratique, une telle stratégie pourrait consister, dans les pays développés, à abandonner l'espoir d'une croissance perpétuelle de la production et de la consommation marchandes, recherchée jusqu'ici parce qu'elle permet d'élargir constamment le champ potentiel de réalisation de profits, gage de rationalité et d'efficacité, et à poursuivre la diminution de l'implication du travail humain dans le processus de production, à condition que cette diminution soit plus également partagée en même temps que les revenus, puisque seule la réduction des inégalités peut permettre de financer les créations d'emplois sans que celles-ci reposent sur les plus bas revenus, c'est-à-dire sur la majeure partie des salariés, et à condition également que l'*économie* du travail n'entre pas en contradiction avec celle de la nature. L'augmentation du temps libéré pourrait être, par le biais d'activités autonomes non nécessairement marchandes, une voie de transformation de l'imaginaire des individus

¹. HARRIBEY J.M., *Le concept de développement durable*, op. cit., p. 150. Nous reviendrons ultérieurement sur cette distinction.

². MARX K., *Le capital*, Livre I, op. cit. p. 1146.

³. FANON F., *Les damnés de la terre*, Paris, F. Maspero, 1969.

⁴. CASTEL R., *Les métamorphoses de la question sociale, Une chronique du salariat*, Paris, Fayard, 1995, p. 16, 90, 386, reprenant les termes de la condamnation de Colin Lenfant rapportée par GEREMEK B., *Les marginaux parisiens aux XIV^e et XV^e siècles*, Paris, Flammarion, 1976, p. 310, cité par Castel p. 16.

susceptible de faire évoluer les pratiques quotidiennes et le mode de consommation dévastateur qu'elles supposent et qu'elles fondent.

La diminution du temps de travail et l'augmentation du temps libéré ne constituent pas seulement une réponse possible à la montée du chômage. Elle sont une manière de frayer la voie à une autre logique que celle du capital et de son accumulation, tout en étant amorcées par celle-ci.

L'humanisation du travail salarié s'avérant difficile sinon impossible parce que l'*invention* du travail dans la société moderne capitaliste a été un facteur de désintégration sociale et parce que la division croissante du travail a vidé ce travail de tout sens¹, la désaliénation ne peut se construire que par la prise de possession individuelle et collective du temps. Cependant, la proposition que nous allons présenter et discuter ne signifie pas qu'au mirage et à l'illusion du développement économique infini on pourrait substituer une nouvelle utopie de la réduction illimitée du temps de travail des hommes qui tendrait ainsi vers zéro. Il y a des limites sociales et écologiques au développement; il y en a aussi à l'automatisation des processus de production.

2. Une proposition théorique à replacer dans une perspective de critique sociale.

2.1. Une critique sociale poursuivie et renouvelée.

La domination du mode de production capitaliste ayant pour corollaires la subordination à l'économie de tous les autres aspects de la vie sociale et la subordination aux catégories économiques de tous les outils d'analyse, il est possible de renouer avec certains fondements de la critique de l'économie politique de Marx: le travail comme point de départ de la valeur et comme point ultime de l'activité humaine. Peut-être sera-t-il possible de montrer que Marx reste l'un des penseurs les plus utiles pour comprendre le processus qui conduit le rapport social qu'il appelle *capital* à rendre le travail *abstrait* et pour permettre la subversion de ce travail. Il apparaît cependant alors un paradoxe qui tient au fait que la loi de la valeur, catégorie de l'économie marchande, soit l'instrument de régulation de l'activité économique et qu'en même temps elle puisse être l'instrument de mesure d'un développement véritablement humain largement contradictoire avec le cadre de l'économie marchande. Ce paradoxe peut aussi être exprimé d'une autre façon: la crise du modèle de développement est une crise de la valeur, en tant que phénomène social, mais la loi de la valeur, en tant qu'expression du développement de l'économie, c'est-à-dire de l'accumulation du capital, ne

¹. GORZ A., *Métamorphoses du travail*, op. cit.

cesse pas de se manifester. Inexorablement, la loi de la valeur capitaliste conduit à la rationalisation des processus de production et à une forme d'économie *de* travail par l'exclusion de celui qui ne peut valoriser le capital. Economie de travail signifie alors gâchis humain symétrique du gaspillage de la nature. Mais, à condition que la diminution du travail nécessaire à la production se répercute dans la vie de chaque individu de telle sorte que emplois et revenus soient partagés le plus équitablement possible, et à condition que les prélèvements sur les ressources naturelles soient toujours inférieurs aux capacités de renouvellement, l'*économie* réalisée peut être traduite par ce que nous appellerons la *loi de la valeur soutenable*¹: la valeur économique diminue au fur et à mesure que l'économie *du* travail, c'est-à-dire la vie humaine économisée, et celle de la nature prennent le pas sur leur gaspillage.

Le paradoxe précédent ne peut être levé qu'au prix d'un réexamen du statut des concepts critiques laissés par Marx, réexamen à la fois facilité et contrarié par l'abondance des travaux de lecture et de relecture de ceux-ci, mais qui peut être aujourd'hui renouvelé notamment par les apports de l'analyse systémique et de celle de la place et du rôle de la technique dont Jacques Ellul² fut un précurseur, en essayant d'éviter un double écueil, l'économisme et l'idéalisme.

2.2. Schématisation de la démarche critique.

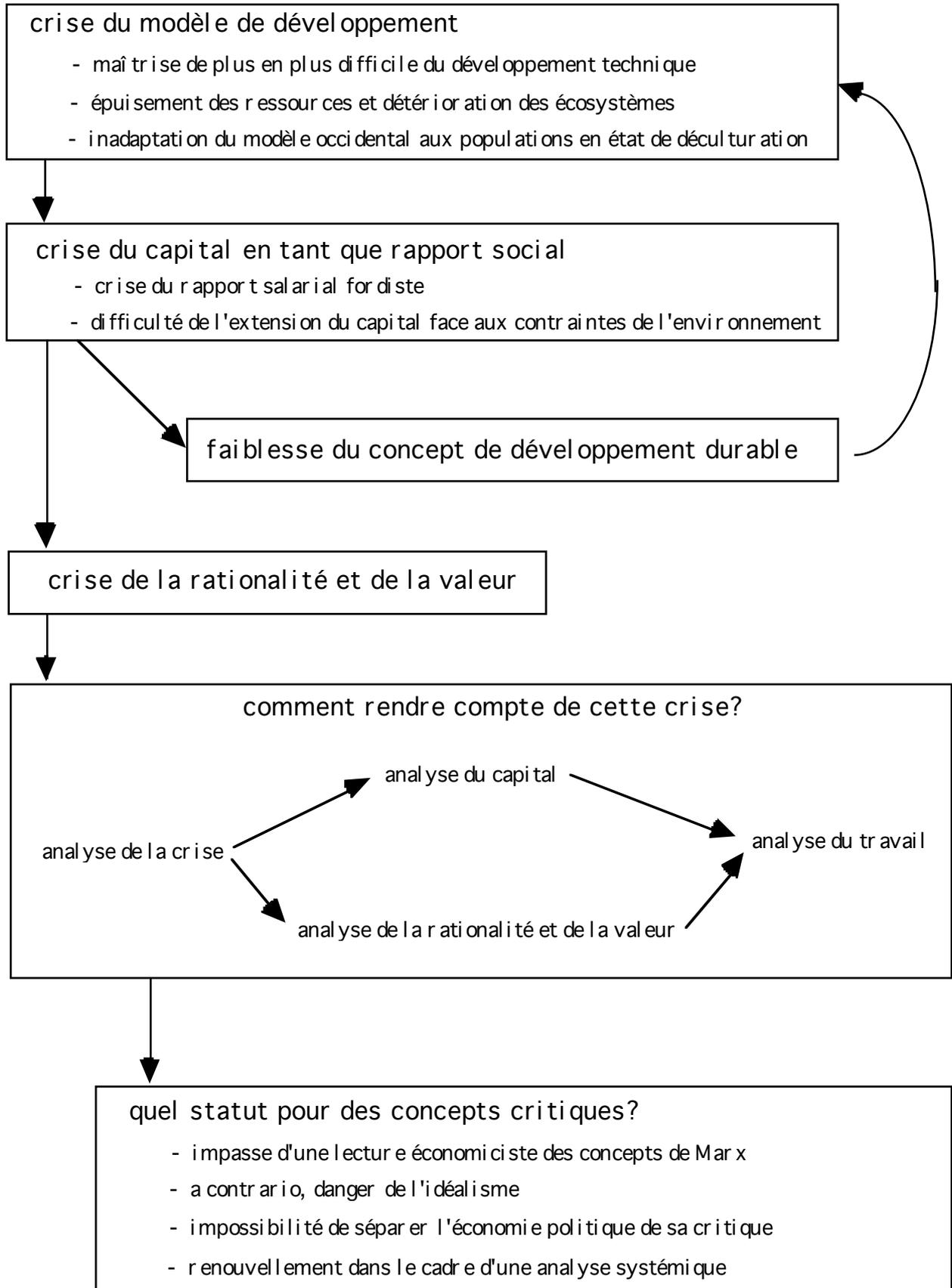
L'ensemble de la démarche peut être schématisé ainsi:

¹. L'expression de *valeur soutenable* est également employée dans un autre contexte par LIPIETZ A., *L'écologie politique et l'avenir du marxisme*, Communication au Congrès *Marx International*, Université de Paris X-Nanterre, 27-30 septembre 1995, dans Actuel Marx Confrontation, *Congrès Marx International, Cent ans de marxisme, Bilan critique et perspectives*, Paris, PUF, 1996, p. 191.

². ELLUL J., *La technique ou l'enjeu du siècle*, Paris, A. Colin, 1954, rééd. Paris, Economica, 1990.

Schéma 0.1

démarche méthodologique



démarche analytique

critique de la rationalité économique

- impasse théorique de l'économie de l'environnement à l'intérieur du paradigme néo-classique
- impasse du développement durable à l'intérieur du modèle de développement axé exclusivement sur la croissance économique

reformulation du développement durable dans le cadre d'un équilibre des systèmes vivants

- croissance économe pour les pays du tiers-monde
- renoncement à la croissance économique dans les pays développés en affectant les gains de productivité à la diminution du temps de travail pour autant que celle-ci ne détruise pas elle-même les équilibres des écosystèmes

Si une nouvelle approche de la critique de la rationalité économique s'avère possible, alors, au moment où se pose le problème de l'affectation des gains de productivité face à la montée du chômage et à une croissance destructrice (affectation économique: croissance de la production ou croissance du temps libre; et affectation sociale: augmentation ou réduction des inégalités), deux perspectives s'ouvrent:

- une perspective théorique: il n'y a pas d'histoire dont la fin serait une société qui resterait fondée à jamais sur le travail aliéné et le saccage de la nature; ni malédiction ni progrès ne sont assurés;

- une perspective pratique et politique: le modèle "Réduction des Inégalités de Revenus et du Temps de Travail" que nous présenterons peut servir de base à une politique orientée vers une soutenabilité sociale et écologique dans un pays comme la France.

L'essentiel du travail que nous entreprenons se situant sur le plan méthodologique et théorique, nous sommes conscient de la difficulté de cette tâche qui peut rapidement révéler les lacunes de celui qui s'y risque. Heureusement pour nous, beaucoup de travaux épistémologiques en sciences sociales sont disponibles. Parmi eux, ceux de Pierre

Bourdieu, Louis Dumont, René Passet, Serge Latouche et ceux de la revue du M.A.U.S.S. nous paraissent essentiels; bien qu'ils ne soient pas toujours convergents, ils se situent tous dans une perspective critique des concepts et des théories économiques, et nous les avons déjà partiellement intégrés dans notre recherche sur le concept de développement durable, en particulier dans la critique préalable des théories du développement¹. On pourrait s'étonner de nous voir à cette occasion faire resurgir de vieux débats que la science économique moderne avait enterrés, tels ceux de la valeur et des rapports entre individus et structures sociales. Mais, d'une part, les vieux débats sont souvent de vrais débats au-delà des modes passagères, d'autre part, la crise du développement et celle de la pensée économique renvoient aux sources de l'économie politique, également aux sources de sa critique, ce qui rend nécessaire et permet, sinon de les dépasser l'une et l'autre, du moins de les voir sous un jour nouveau.

Il est évident, dès lors, que notre recherche actuelle entend prolonger et approfondir la précédente. Au cours de la présente, un double souci nous animera. Contribuer à la clarification des enjeux théoriques et des possibilités de mise en pratique d'un développement humain qualitatif durable. Mais aussi, car il s'agit peut-être d'une condition du dernier point précédent, contribuer à la mise à la portée de tout individu, de tout citoyen, des éléments d'analyse et de jugement sur une question aussi cruciale que la (sur)vie humaine. Nous ne pouvons séparer notre tentative de recherche de notre métier. D'une part, nous ne croyons pas que la théorie économique ou sociologique, aussi complexe soit-elle, ne puisse être traduite en propositions claires permettant un choix démocratique non biaisé. Raymond Aron, peu suspect d'intentions malveillantes à l'égard du libéralisme, ne disait-il pas: "Le vrai danger, c'est la partialité non reconnue.(...) Plus l'équation personnelle du professeur est connue, moins le danger de partialité est grand."² D'autre part, nous restons sensible à l'enseignement de Jacques Ellul pour qui les préoccupations d'ordre scientifique et éthique ne pouvaient être dissociées. Ellul ne fut d'ailleurs ni le seul ni le premier penseur à avoir osé se risquer sur le terrain du mariage de l'analyse économique et sociologique scientifique et de l'analyse normative. La révolution intellectuelle introduite par Adam Smith a tiré sa force (mise au service du libéralisme) de l'affirmation que du *self-love*, duquel sont issus tous les sentiments moraux, pouvaient naître l'harmonie et l'efficacité économiques. Le constat que dresse *a contrario* Alain Caillé des sciences sociales actuelles est juste et leur état est regrettable: "Elles deviennent étrangères aux débats éthiques, politiques qui travaillent nos sociétés. Elles sont devenues auto-référentielles, faites par des spécialistes pour des spécialistes."³ François Perroux avait bien conscience de l'ampleur de la difficulté à surmonter quand il écrivait: "Sauf les premiers classiques et à part d'honorables exceptions,

¹. HARRIBEY J.M., *Le concept de développement durable*, op. cit., chapitres 1 et 2.

². ARON R., *Dix-huit leçons sur la société industrielle*, Paris, Gallimard, 1962, p. 31.

³. CAILLE A., *La démission des sciences sociales*, Entretien avec Sciences Humaines, n° 38, avril 1994, p. 37, propos recueillis par J.F. Dortier. Voir aussi du même auteur, *La démission des clercs, La crise des sciences sociales et l'oubli du politique*, Paris, La Découverte, 1993.

les économistes n'ont pas acquis une formation de philosophe, ou la dissimulent avec prudence car elle est mal reçue dans la corporation. La tâche que nous abordons en est rendue plus ardue encore.”¹

Notre conduirons notre réflexion en trois étapes.

Dans une première partie, nous essaierons de montrer que le concept de développement soutenable ou durable est né de la crise du développement dans un contexte porteur d'une critique théorique du développement mondial existant; cependant, la critique contenue dans la notion de soutenabilité n'est pas allée jusqu'à remettre en cause le développement lui-même. Dans une seconde partie, nous examinerons l'alternative devant laquelle est placée la problématique du développement soutenable durablement: entre la poursuite du développement tel qu'il a existé jusqu'ici et la rupture avec celui-ci. Dans le premier cas, le développement durable n'offre qu'une portée très limitée, dans le second cas, il ouvre une perspective nouvelle. Enfin, dans une troisième partie, nous tenterons de montrer les liens qui peuvent être établis entre une réduction du temps de travail et une rupture avec la problématique de la croissance productiviste, cette dernière étant incompatible avec la promotion de tous les êtres humains et la préservation des écosystèmes vivants, vis-à-vis desquels le respect des principes de responsabilité, de solidarité et d'économie (au sens d'*économiser*) est nécessaire.

¹. PERROUX F., *Pour une philosophie du nouveau développement*, op. cit., p. 143.